

# FAIRE UN BILAN DE COMPETENCES AVEC



**ÊTRE SOI**  
*Floriane Gilles*

## DÉROULEMENT D'UN BILAN DE COMPÉTENCES

La durée d'un bilan de compétences varie selon les besoins de la personne. Elle est au maximum de 24 heures, réparties sur une période allant de 3 semaines à 3 mois maximum, avec une alternance d'entretiens et de phase de travail personnel et de recherches.

Le bilan comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du prestataire. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les besoins identifiés du bénéficiaire.

### **Une phase préliminaire : elle a pour objet :**

- De confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche, - De définir et d'analyser la nature de ses besoins, - De l'informer des conditions de déroulement du bilan, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.

### **Une phase d'investigation : elle permet au bénéficiaire, soit :**

- D'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels, - D'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales,  
- De déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.

### **Une phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés : elle permet au bénéficiaire de :**

- De prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation, - De recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation, - De prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.

Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire d'un **document de synthèse**. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord. Ce document comporte les éléments suivants :

- Les circonstances du bilan ;
- Les compétences et aptitudes du bénéficiaire au regard des perspectives d'évolution envisagées ;
- Le cas échéant, les éléments constitutifs du projet professionnel et éventuellement du projet de formation du bénéficiaire et les principales étapes prévues pour la réalisation de ce projet.

## Méthodologie :

- Entretien afin de définir les besoins et coconstruire le planning,
- Étude de vie et de parcours professionnel, Tests,
- Identification des compétences du bénéficiaire,
- Investigations métier,
- Rencontres avec des professionnels,
- Entretiens réguliers, en présentiel ou à distance, selon la préférence du bénéficiaire et son lieu de vie, au fur et à mesure de la réalisation des tests par le bénéficiaire,



## CE QUE N'EST PAS UN BILAN DE COMPÉTENCES

- Le bilan de compétences n'est pas une psychothérapie,
- Le bilan de compétences n'est pas un examen, ni un contrôle,
- Le prestataire du bilan de compétences ne décide pas pour vous.

## ETRE SOI EST LA POUR

- Je suis là pour vous accompagner dans une réflexion sur vous-mêmes en vous donnant les outils permettant et amenant à cette réflexion.
- Je suis là pour vous guider et vous accompagner dans la construction de votre parcours professionnel.
- Je suis là pour vous aider à trouver, le cas échéant, la formation la plus adaptée et son financement.

## **LE BILAN DE COMPÉTENCES EST UN DÉCLENCHEUR, UNE MISE EN MOUVEMENT**

Ne perdez jamais de vue votre objectif :

Vous construire la vie professionnelle que vous souhaitez.

**Votre motivation et votre engagement sont les premiers outils d'un bilan de compétences utile et efficace.**

### **Financements possibles :**

- Grâce à votre compte CPF,
- Financement par l'OPCO de votre entreprise ou le vôtre si vous êtes à votre compte : prenez contact avec eux pour connaître les démarches et les documents à fournir,
- Financement par Pôle Emploi : contactez votre conseiller pour connaître la marche à suivre et les documents à me fournir.

**Pour toute autre question, ETRE SOI est à votre disposition.**